

COMMUNE d'OUZOUER SUR TREZEE

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 16 Novembre 2016 à 19 h 00

Sous la présidence de M. Guy Massé, Maire

Absents excusés : M. CAPY (Pouvoir à Mme Meneau)

Absent : Mme CAILLAUT (arrivée au 6^{ème} point de l'ordre du jour)

Secrétaire de séance : Mme Marie-Claude AUDIN

Le Conseil Municipal :

M. Le Maire indique au Conseil qui acquiesce, que le compte rendu de la séance du 29 septembre 2016 sera soumis à son approbation lors d'une prochaine séance.

- **APPROUVE** à l'unanimité le retrait de la délibération du 29 septembre 2016 pour la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols, la compétence relative aux documents d'urbanisme étant transférée à la Communauté de Communes.
- **ACCEPTE** , à l'unanimité, le don d'un terrain à la Commune.
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative n°2 à apporter au Budget Primitif de la Commune
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative n°1 à apporter au Budget Primitif du Service de l'Eau Potable.
- **APPROUVE** à l'unanimité la décision modificative n°1 à apporter au Budget Primitif du Service de l'Assainissement.
- **DECIDE** à l'unanimité, de rembourser aux associations locales les frais engagés à l'occasion des activités jeunesse.
- **DEMANDE**, à 13 voix pour et 2 abstentions, la création d'un syndicat Mixte pour la gestion de la fourrière animale des communes et communautés du Loiret
- **APPROUVE**, à 13 voix pour et 2 abstentions, la dissolution du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA).
- **APPROUVE**, à 13 voix pour et 2 abstentions, les conditions de la liquidation du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (SICALA).
- **APPROUVE** à l'unanimité la subvention à verser au Centre Communal d'Action sociale et la décision modificative correspondante à apporter à ce Budget.
- **DECIDE** , à l'unanimité, de verser au Comptable du Trésor chargé des fonctions de receveur de la commune, l'indemnité de Conseil et de Budget.
- **DECIDE** à 14 voix pour et 1 abstention, l'aliénation de parties de chemins ruraux, après que l'enquête publique correspondante aura été réalisée.
- **APPROUVE** , à unanimité, les travaux d'assainissement des fondations de l'église et d'évacuation des eaux pluviales, de restauration du portail et d'aménagements destinés à favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sollicite des subventions auprès de tout organisme susceptible d'apporter des aides et autorise M. le Maire à déposer la demande de travaux auprès des services habilités dont ceux du Patrimoine

- **DECIDE**, à 11 voix pour et 4 abstentions, d'engager la commune dans une démarche zéro phyto et de participer à l'étude portée par le Syndicat Mixte du Pays du Giennois sur la réalisation de plans de communication et de gestion pour le compte de la commune dans le cadre la démarche zéro phyto.
- **APPROUVE**, à l'unanimité l'emploi d'un agent contractuel dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la modification à apporter au tableau des effectifs du personnel communal
- **ELIT**, à l'unanimité les 2 délégués de la commune (MM. Massé et Gervais) auprès de la Communauté de Communes Berry Loire Puisaye
- **APPROUVE**, à l'unanimité, la convention à passer avec la société FREE pour l'installation d'une station-relais de communications électroniques

■ **Affaires diverses**

Monsieur le Maire indique avoir reçu plusieurs réclamations quant aux modifications apportées à l'éclairage public dans certains secteurs. Il précise que le but est de réaliser des économies, estimées à environ 7 000 €/an.

Madame Dembélé trouve dommage qu'il n'y ait pas d'éclairage, Lotissement des Boulards et Rue du Fourneau, le matin, quand les enfants, au nombre de 9, prennent le bus.

Mme Meneau déplore le manque total d'information à ce sujet malgré un but louable.

Monsieur Gervais explique la difficulté de donner des informations précises quant aux endroits éteints, les possibilités techniques du réseau, très ancien, étant limitées. Il précise qu'il s'agit d'essais dans le cadre d'un projet à long terme et qu'il existe différentes possibilités qui pourraient être mise en œuvre (baisse d'intensité, etc...).

Monsieur le Maire ajoute qu'à certains endroits, on laissera fonctionner 1 lampe sur 2, ce qu'il ne faudra pas confondre avec des ampoules grillées. Il souligne, à nouveau, l'absence d'information à la population quant aux secteurs éteints. Mais, il confirme qu'il s'agit bien d'expériences et que des adaptations sont possibles et mêmes souhaitables.

Monsieur Gervais répond que la date pour la mise en œuvre de cette expérience a été communiquée très tardivement et demande à chacun d'informer au mieux les administrés qui peuvent, bien sûr, signaler des situations à faire évoluer.

Madame MENEAU remarque un retard dans l'encaissement des chèques de la cantine. Mme BOURY confirme cette situation et demande à ce qu'il y ait un encaissement régulier.

Madame LECLERCQ rappelle la loi NOTRe en matière de tourisme et la fusion des Offices qui existaient en une seule association comptant 21 membres au sein de son conseil d'Administration dont 10 élus de nouvelle Communauté de Communes et 11 autres personnes (professionnels du tourisme, etc...). Elle précise qu'il y aura un Office de Tourisme Central basé à Briare et 3 antennes (ouvertes seulement 6 à 7 mois par an) dans 3 autres villes. Elle ajoute que tous les employés sont reconduits dans leur emploi.

Elle indique que le CCAS s'est réuni en Octobre dernier, que le repas de Noël des anciens aura lieu le Dimanche 11 Décembre et la distribution des colis aux personnes âgées à partir du Lundi 12 Décembre.

Elle fait savoir que le Département du Loiret propose, en partenariat avec Actiom (association d'assurés), une complémentaire santé accessible à tous les Loirétains afin de renforcer l'accès aux soins, notamment pour les publics les plus fragiles.

Madame Boury rappelle que le Noël des enfants de l'école aura lieu le Vendredi 16 Décembre 2016, à la Salle Polyvalente ; spectacle et marché de Noël seront au programme.

Le Maire,
Guy Massé